

■ **VIBER Sàrl**, à Chêne-Bourg, travaux de second oeuvre du bâtiment et commerce de matériaux (FOSC du 29.12.2000, p. 8939). Guilmain Georgette n'est plus associée ni gérante; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 2'000 a été cédée à Guilmain Norman, de France, à Thônex, nouvel associé pour une part de CHF 2'000, nommé en outre gérant avec signature individuelle. Berkowicz Bruno n'est plus associé ni gérant; Berkowicz Françoise n'est plus associée; les pouvoirs du premier sont radiés et les parts respectives de CHF 3'000 et de CHF 6'000 ont été cédées à l'associée Vidal Cristel, dont la part est ainsi portée de CHF 6'000 à CHF 15'000. Statuts modifiés le 24.03.2004. L'associé-gérant Vidal Benoît signe désormais individuellement; ses pouvoirs sont modifiés en ce sens.

Journal no 4013 du 29.03.2004  
(02198576 / CH-660.2.626.000-7)